



• FORMATION •

Colloque formation de formateurs plan bâtiment durable Breton



Ar Rannvro a harp
flierenn ar sevel tiez
en he cheñchamantoù



↳ Édito

La filière du bâtiment constitue un pilier majeur de l'économie bretonne. Elle représente près de 20 000 entreprises, et 8 % de l'emploi salarié en Bretagne. Touchée par la crise économique depuis 2008 mais aussi fortement concernée par l'enjeu de la transition énergétique, la filière est aujourd'hui en pleine mutation. Le marché de la rénovation prend de l'ampleur pour un défi de taille à relever : aujourd'hui, le bâtiment représente 45 % de la consommation énergétique bretonne. Afin de répondre à ces enjeux sociaux, économiques et énergétiques et de faciliter la rénovation des logements, la Région Bretagne a lancé dès 2013 l'élaboration du Plan Bâtiment Durable Breton.

Son objectif est double : rénover un parc immobilier vieillissant et énergivore pour réduire la précarité énergétique et faire face aux fortes poussées démographiques prévues en Bretagne ces prochaines années d'une part, et d'autre part, accompagner les entreprises vers le marché du bâtiment durable pour répondre à leurs difficultés.

La formation est un axe prioritaire de ce plan.



Les nouvelles réglementations, les innovations techniques et organisationnelles liées à la rénovation énergétique impliquent en effet le développement de nouvelles compétences. C'est pourquoi la Région souhaite aujourd'hui accompagner les formateurs et les enseignants de tous les

organismes bretons de formation initiale, continue et en apprentissage en leur proposant un dispositif de formation-action innovant.

Outre une ingénierie pédagogique nouvelle, la particularité de ce dispositif réside dans la mutualisation entre réseaux de formation.

La formation professionnelle de tous les acteurs, et en premier lieu des formateurs, est une des clés de la réussite face aux défis économiques de la filière, et un gage de sécurisation des emplois d'aujourd'hui et de demain.

Je vous invite toutes et tous à vous y inscrire nombreux-ses !

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, flowing initial 'P' followed by several loops and a short horizontal stroke at the end.

PIERRICK MASSIOT

Président du Conseil régional de Bretagne

Le plan de formation des formateurs

Plusieurs études, conduites par la Cellule économique de Bretagne, et par le CAFOC de Nantes sous le pilotage de l'ADEME, ont montré la nécessité de former les formateurs et les enseignants. En effet, les référentiels de certification ont évolué et il s'avère nécessaire de questionner les pratiques pédagogiques et de rechercher des modalités permettant une coopération accrue entre les différentes disciplines et les différents métiers enseignés, notamment aux niveaux V et IV. Les formations destinées aux formateurs doivent donc reposer sur des mises en situation et des études de cas pratiques, qui permettront aux différents corps de métiers d'intervenir de manière concertée et en transversalité. L'encadrement pédagogique (chef-fe-s de travaux, responsables de filières...) a un rôle majeur à jouer dans l'impulsion et l'accompagnement des projets de ses équipes. Enfin, pour prendre en compte l'évolution rapide des normes, des technologies et des techniques, il est nécessaire que les formateurs et les documentalistes soient formés à la recherche et à l'identification de sources d'informations pertinentes, ainsi qu'à l'installation d'une veille pour actualiser régulièrement les savoirs des formateurs.

Le dispositif de formation proposé

MODULE DE FORMATION	PUBLIC CONCERNÉ	CONTENU
ACCOMPAGNER LES PROJETS 1 jour de regroupement + accompagnement à distance	<ul style="list-style-type: none">▪ Chef-fe-s de travaux▪ Responsables pédagogiques▪ Manageurs-euses de formation▪ Conseillers-eres en formation▪ Coordinateurs-trices pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier un ou plusieurs objets de travail dans le cadre d'une formation action▪ Mobiliser les formateurs sur un projet d'évolution des pratiques▪ Planifier et accompagner l'action▪ Évaluer, rendre compte et définir des objectifs d'amélioration à l'issue de l'action▪ S'approprier le système ressources pour conseiller les formateurs
ORGANISER UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE 2 jours de regroupement + accompagnement à distance	<ul style="list-style-type: none">▪ Animateurs-trices de centre de ressources▪ Documentalistes▪ Assistants-es techniques▪ Formateurs-trices experts-es	<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier les techniques de recherche d'informations▪ Installer une veille informationnelle ciblée : collecter, analyser, diffuser et capitaliser▪ Mettre en place une veille collaboratrice
CONDUIRE UN PROJET « Du développement durable à la construction durable » 2 jours de regroupement (1+1) + accompagnement à distance	<ul style="list-style-type: none">▪ Équipes de : Formateurs-trices Enseignants-es, de disciplines ou de métiers différents	<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier et analyser une situation insatisfaisante au regard des objectifs de changement souhaités et choisir un thème de travail▪ Concevoir un plan d'action avec leurs collègues dans une logique de coopération et le mettre en œuvre▪ L'évaluer et proposer des actions correctrices (si nécessaire)

Les coûts pédagogiques sont intégralement pris en charge par la Région Bretagne.

Le planning de formation

LANCEMENT DU DISPOSITIF	Vendredi 13 mars 2015
Module « ACCOMPAGNER LES PROJETS »	2 groupes en avril 2015 1 groupe dans le Finistère 1 groupe en Ille-et-Vilaine
Module « ORGANISER UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE »	3 groupes en septembre 2015 1 groupe dans le Finistère 1 groupe en Ille-et-Vilaine 1 groupe en Centre Bretagne
Module « CONDUIRE UN PROJET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA CONSTRUCTION DURABLE »	6 groupes en octobre-novembre 2015 1 groupe dans les Côtes-d'Armor 2 groupes dans le Finistère 2 groupes en Ille-et-Vilaine 1 groupe dans le Morbihan

↳ CONTACT - INSCRIPTION

GIP FAR

6 rue Kléber - 35 000 Rennes
Béatrice Fontaine – 02 99 25 18 53
beatrice.fontaine@ac-rennes.fr

↳ CONTACT - INFORMATION

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

Renan Le Fèvre
Service des parcours d'accès
à la qualification
Direction de l'égalité et de la formation
tout au long de la vie
02 90 09 16 68
renan.lefevre@region-bretagne.fr



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.bretagne.fr

KUZUL-RANVRO BREIZH

283 bali ar Jeneral Patton – CS 21101 – 35 711 Roazhon cedex 7
Pgz : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.rannvro-breizh.fr